

Argentan et pays

Vallée d’Auge : l’esquisse attendue en fin d’année

Le conseil communautaire s’est réuni mardi. À l’ordre du jour : le vote du lancement d’un marché de maîtrise d’œuvre pour l’aménagement des espaces publics du quartier Saint-Michel – Vallée d’Auge.

Jacques Prigent réagit aux abstentionnistes du Sitcom

Jacques Prigent, président du Syndicat intercommunal de tri et de collecte des ordures ménagères, a pris la parole en début de séance. L’ élu, absent lors de la précédente délibération du 30 mars concernant l’augmentation de la Taxe d’enlèvement des ordures ménagères (TEOM), a souhaité réagir face aux trente-sept élus s’étant abstenus. « **Je n’admets pas le manque de confiance que vous avez exprimé** », a déclaré le maire de Trun.

En s’appuyant sur les coûts liés aux passages annuels dans les déchetteries et les tonnes de déchets non triés, ainsi que l’augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes à la charge de l’intercommunalité (+ 150 000 € prévus entre 2022 et 2023), Jacques Prigent a déploré la méconnaissance de la part de certains élus quant au fonctionnement du Sitcom.

Pour apaiser le débat, Frédéric Leveillé, président d’Argentan intercom, a proposé « **une conférence des maires sur les déchets pour mettre tout sur la table afin d’avoir de la lisibilité et de la clarté** ». Ce point ajouté au compte rendu du précédent conseil communautaire a été approuvé à la majorité (une opposition, une abstention).

Le quartier Saint-Michel – Vallée d’Auge

Le projet de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel – Vallée



Une nouvelle étape du projet de renouvellement urbain du quartier Saint-Michel – Vallée d’Auge a été votée mardi au conseil communautaire d’Argentan intercom.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

d’Auge a franchi une nouvelle étape. Les élus communautaires ont voté à l’unanimité le lancement d’un marché de maîtrise d’œuvre pour l’aménagement des espaces publics et résidentiels. Les futurs projets ont fait l’objet d’une concertation avec les habitants au sein de la Maison du projet, inaugurée en septembre 2021.

Sur les parties logement et lieux publics, Argentan intercom s’est entendue avec les bailleurs Orne habitat, le Logis familial et la Sagim pour trouver un seul maître d’œuvre. Le coût prévisionnel des travaux incluant tous les acteurs est estimé à 4,9 millions d’euros. « **Nous avons**

fixé pour la fin d’année 2022 le rendu d’une esquisse opérationnelle d’aménagement », a précisé Michel Lerat, vice-président d’Argentan intercom en charge de l’urbanisme.

Une nouvelle déléguée au syndicat de l’eau

Le Syndicat mixte de l’Orne et de ses affluents (SyMoa) a une nouvelle déléguée pour représenter Argentan intercom (douze délégués). Pour remplacer Christian Charles, démissionnaire, les élus ont voté à l’unanimité pour Alexandra Belhache, actuelle 6^e adjointe de la Ville d’Argentan, en charge de l’adminis-

tration générale.

Une charte de gouvernance pour la voirie

Une charte partageant la gouvernance de la compétence voirie entre Argentan intercom et les communes membres a été votée à l’unanimité. La convention, valable pour trois ans, aura pour objectif de développer une approche partagée des investissements, de renforcer les moyens financiers et d’améliorer la planification et la priorisation des choix des travaux.

Jules DERENNE.